

**COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille cinq le vendredi 09 du mois de Septembre , le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SYMPHORIEN s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DUPIOL, Maire.

**PRESENTS** : MM DUPIOL, Maire, LABOIRIE, GARDERE, DUFFAU, HARRIBEY, DOUSSIN, LEGLISE  
MMES GALISSAIRES, DUPIOL, DURROS, DULON

**ABSENTS** : MM. LACOTTE , DULUC

Nombre de conseillers en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers absents : 02  
Pour 10  
Contre 01

**OBJET: ENQUETE PUBLIQUE POUR LA CREATION DU PROJET DE LIGNE TGV**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Bordeaux Toulouse est soumis au débat public depuis le 8 Juin 2005 pour une période allant jusqu'au 18 Novembre 2005.

Les documents fournis dans le cadre de cette enquête par les services de l'Etat font apparaître qu'un des tracés est susceptible traverser le territoire de notre Commune .

La création d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse traversant notre territoire modifierait de façon irréversible les paysages de notre région dont la plupart sont reconnus comme sensibles ( parc naturel régional , natura 2000 , bassin versant du Ciron ) .

Il s'ensuivrait inmanquablement pour nos populations une atteinte a notre qualité de vie et des difficultés majeures en terme économique pour l'exploitation de notre forêt ainsi que pour sa défense contre les incendies ( découpage du massif forestier en deux paries dont l'accès par les moyens de secours reste à définir )

Il est important de souligner également une question de fond sur la raison d'être de ce projet sur ce territoire dont l'importance en terme économique mais également en terme de liaisons entre Bordeaux et Toulouse reste à démontrer

Sur proposition de Monsieur le Maire , le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE

- de s'opposer fermement au projet de ligne TGV Bordeaux Toulouse

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au Registre sont les signatures  
Saint Symphorien le 12 Septembre 2005

Le Maire,

Guy DUPIOL .

Le Maire soussigné certifie  
exécutoire le présent acte déposé et  
Sous-Signé le 14/09/05  
et notifié, publié le 16/09/05  
Saint-Symphorien, le 16/09/05  
Le Maire,

